NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2021 || #061

TRi scope

>www.trith.fr - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER

P10

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

LE PROGRAMME COMPLET DES FESTIVITÉS

04

MARIE-LOUISE, CENTENAIRE

12

MESSAGE DE PAIX

VILLE DE TRITH-SAINT-LEGER Passionnément votre !

SOM MAIRE

06 SAINTE CECILE ET SAINTE BARBE, TRADITION RESPECTÉE

08 ACM ET SÉJOURS À LA MONTAGNE

12 CAMILLE ET TAO À LA RENCONTRE DES SENIORS

13 MERCI AUX BÉNÉVOLES

16 CULTURE

20 PROGRAMMATION CULTURELLE

TRISCOPE N°061 - NOVEMBRE- DECEMBRE 2021
Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger
03.27.23.75.00
Service Information et Communication :
Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger
Tél. : 03 27 24 06 69
Courriel : communication@trith.fr
Site Internet : www.trith.fr
Directeur de la publication : Dominique SAVARY
Rédaction et PAO : Service Communication
Charte graphique : Service Communication
Impression : Imprimerie Danquigny
Tirage : 3 000 exemplaires
Distribution : Ostrevent Espace Services

SAMU 15 **POLICE** 17 **POMPIER** 18

Police (Valenciennes) :	03 27 28 28 28	SOS femmes battues :	01 40 33 80 60
Gendarmerie (Valenciennes) :	03 27 22 55 00	Info-Drogues :	03 27 41 32 32
EDF dépannage :	08 10 33 35 59	Alcooliques anonymes :	08 20 32 68 83
GDF dépannage :	03 27 36 90 60	Protection des animaux :	03 27 78 62 56
Service des eaux :	08 10 42 94 29	Centre anti-poison :	08 25 81 28 22
Enfance maltraitée :	119		

> Tour de garde

A la demande des médecins et de leur coordination, la liste des médecins de garde n'est plus rendue publique. Il vous faut impérativement composer le :

NUMÉRO RÉGULATEUR :

03 20 33 20 33

PHARMACIENS

Le tour de garde des pharmaciens de Trith-Saint-Léger a rejoint celui de Valenciennes-Sud. Dorénavant il faut appeler le commissariat de Valenciennes au 03 27 28 28 28 pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde.

La Porte du Hainaut

VÉLO - TROTTINETTE : FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

À partir du 1er janvier 2022, les personnes domiciliées sur le territoire de la Porte-du-Hainaut pourront bénéficier d'une aide financière lors de l'achat d'un vélo, électrique ou non, ou d'une trottinette (électrique). L'objectif ? Favoriser les mobilités douces sur notre territoire.

Le montant de l'aide varie en fonction du deux-roues acheté :
- Pour un vélo «classique», pliant ou non, hors VTT et vélo de course : jusque 150 € pour un vélo neuf et 75 € pour un vélo d'occasion
- Pour un vélo à assistance électrique, pliant ou non : jusque 300 € pour un vélo neuf et 150€ pour un vélo d'occasion
- Pour une trottinette électrique, neuve uniquement, jusque 150 €

Si vous achetez des équipements de sécurité (casque ou gilet réfléchissant notamment) en même temps, vous pouvez bénéficier de 10 % d'aide supplémentaire.
Tous ces équipements doivent être pour adultes. Les aides sont plafonnées à 50 % du prix total du deux-roues.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez remplir certaines conditions:
- Être majeur
- Être domicilié dans l'une de nos 47 communes
- L'achat doit être effectué entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022
- L'achat doit être fait chez un professionnel exerçant dans l'arrondissement de Valenciennes
- L'achat simultané des équipements de protection doit figurer sur la même facture que le vélo (ou la trottinette)
- Une attestation sur l'honneur devra être jointe au dossier stipulant que le demandeur de l'aide s'engage à ne pas revendre le deux-roues dans les 3 ans suivant l'achat.

Attention, une seule aide sera octroyée par foyer.
Informations complémentaires et dossier d'inscription sur le site de la Porte du Hainaut.

EDI to

“J’ai proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs municipaux pour l’année 2022.

Le Conseil Municipal a voté cette proposition rendue possible grâce à une gestion rigoureuse.”

Chère Trithoise, Cher Trithois,

En mon nom et celui du Conseil Municipal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d’année. Je remercie les élus et les membres du personnel communal qui ont fait preuve d’imagination pour préparer avec passion et efficacité un programme de festivités dont le détail figure dans ce numéro de votre Triscope. Je vous invite à en prendre connaissance et bien sûr à participer à ces festivités en famille ou entre amis. Durant cette période, chaque enfant recevra son cadeau de Noël et les plus grands passeront une journée au Parc Astérix. Familles et seniors ne sont pas oubliés puisque différentes manifestations ou distribution de colis leur sont dédiées.

Cette période de fêtes ne saurait occulter les difficultés engendrées à la fois par la situation sanitaire présente et la baisse du pouvoir d’achat.

La situation sanitaire nous amène à agir dans les différents domaines de la vie municipale en ayant toujours au-dessus de nos têtes « l’épée de Damoclès » de possibles annulations d’évènements préparés de longue date. Avec le personnel communal, vos élus font face à cette situation en assurant la continuité du service public. Nous nous attachons aussi et nous y mettons un point d’honneur à continuer de soutenir les nombreuses associations et les bénévoles qui les font vivre qui font vivre ces associations tout au long de l’année. Trith-Saint-Léger compte 47 associations. C’est une véritable richesse humaine. Je tiens à nouveau à saluer ici le dévouement des bénévoles.

Cette fin d’année 2021 est aussi marquée par la baisse du pouvoir d’achat. Les factures diverses augmentent alors que les salaires, les retraites ou allocations stagnent. C’est préjudiciable à notre économie puisque l’absence de relance par la consommation n’est pas de nature à conjuguer progrès économique et progrès social. Il y a pourtant d’autres choix. Augmenter les salaires, les retraites et les allocations ne serait que justice. C’est dans ce contexte particulier que j’ai proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs municipaux pour l’année 2022. Le Conseil Municipal a voté cette proposition rendue possible grâce à une gestion rigoureuse.

Continuez à prendre soin de vous.

Dominique SAVARY, votre Maire

Pylône antenne 5G : un refus argumenté

La ville a émis une décision de refus en date du 21/11/2019 à la déclaration préalable de travaux déposée le 17/07/2019 par CELLNEX pour le compte de BOUYGUES TELECOM en vue de l’implantation d’un pylône treillis, d’une zone technique et d’une clôture sur le chemin du Halage à hauteur de l’écluse.
La ville avait pourtant largement motivé ce refus à l’appui des dispositions d’urbanisme applicables dans cette zone.
Cette implantation va notamment à l’encontre des projets de la ville pour ce secteur qui est amené à être reboisé afin de maintenir et de renforcer son caractère naturel.
Malgré les argumentations avancées dans l’arrêté municipal de refus, la société Bouygues Télécom a :

- d’une part déposé un recours au Tribunal Administratif aux fins d’annulation de l’arrêté municipal ;
- d’autre part, déposé une requête en référé demandant la suspension du dit arrêté.

Par une ordonnance de référé, le juge administratif a statué en faveur de Cellnex et Bouygues Telecom en demandant notamment la suspension de l’arrêté de refus.
C’est avec stupeur que nous avons tous constaté que les travaux débutaient alors même que le Tribunal Administratif n’a toujours pas statué sur le fond.
La ville se fait accompagner d’un cabinet d’avocats spécialisés en urbanisme afin de l’accompagner dans toutes ces procédures, et en particulier dans celle qui est toujours en cours au Tribunal Administratif.

Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

Hïnd Slimani
Kaïss Houdart
Louise Derbay
Emma Despinoy
Victoire Henneuse

> Ils nous ont quittés

Joseph Cannata
Françoise Champalle née Delsine
Claude Delgrange née Watremez
Valérie Pont

Le meilleur souvenir de Joseph Cannata

L'annonce du décès de Joseph Cannata a suscité une vive émotion. Ancien Conseiller Municipal, il était attaché à Trith-Saint-Léger. Dominique Savary, Maire, en son nom, celui du Conseil Municipal et du personnel communal a exprimé en ces pénibles circonstances ses sincères condoléances et son soutien à la famille de Joseph Cannata.

MARIE LOUISE, NOTRE CHÈRE DOYENNE EST CENTENAIRE

Le cap est franchi. Marie-Louise Hockmuler née Donnaint a eu 100 ans. Son anniversaire a été fêté en famille et en présence de Dominique Savary, Maire et Christelle Chopin, Adjointe au Maire. Le premier magistrat de la commune, après avoir offert un bouquet de fleurs et un gâteau à notre nouvelle centenaire, lui a témoigné son affection, celle du Conseil Municipal et de la population. Celle que l'on surnomme « Ma Lou » est née dans la commune voisine de Maing. Elle est arrivée au début des années cinquante à Trith-Saint-Léger d'abord rue Henri Durre puis place de la Résistance où elle demeure toujours. Marie-Louise s'est dite « *surprise d'être arrivée à 100 ans.* » Dotée d'une mémoire de jeune fille, notre doyenne a rappelé qu'elle avait sillonné toutes les rues de la commune sur un vélo ou un Solex pour apporter biftecks ou autres morceaux de viande à nos concitoyens les plus anciens. Son mari et son beau-père étaient bouchers. Au cours de cette journée d'anniversaire, élus et membres de la famille ont souhaité à Marie-Louise de rester encore longtemps en bonne santé.

Gare du Poirier : une intervention conjointe auprès du Président des Hauts de France

Monsieur le président,

Nous avons l'honneur d'intervenir à nouveau auprès de vous afin d'attirer toute votre attention sur les conséquences désastreuses engendrées par la décision de modifier le cadencement des trains au passage de la gare du Poirier à Trith-saint-Léger.
Nous vous citons le cas d'une jeune trithoise, élève au lycée d'Aulnoye-Aymeries, évoqué par le journal Voix-Du-Nord dans son édition du 16 novembre . Depuis le mois de septembre, cette étudiante parcourt la quarantaine de kilomètres qui la sépare de son établissement et ce de très bonne heure. Lorsqu'elle s'est inscrite en seconde pour préparer un Bac Pro, elle avait encore un TER au départ de la gare du Poirier sur la ligne vers Maubeuge. Cette jeune fille doit prendre un bus à 6h41 pour arriver à la gare de Valenciennes puis prendre un train à 7h12 pour arriver à Aulnoye-Aymeries à 7h35. Elle doit encore marcher un quart d'heure pour être présente au lycée avant 8h. Cette situation est insupportable. Au delà de cette situation personnelle, c'est une situation d'ensemble qui doit être examinée. En effet, Les salariés des zones d'activités proches sont aussi concernés par le rétablissement des lignes ferroviaires.
Nous vous rappelons par ailleurs que des travaux d'aménagements de la gare du Poirier ont été effectués dernièrement permettant le stationnement sécurisé des véhicules des usagers mais aussi et surtout le développement de cette gare. Ces travaux ont été co-financés par le SIMOUV et la Région.
Par ailleurs, une voie douce est programmée et sera financée par les deux communautés d'agglomération, les villes de Trith-Saint-Léger, d'Aulnoy-lez-Valenciennes, le Simouv et l'Université. Cette voie douce permettra de favoriser et faciliter le déplacement des usagers du ferroviaire vers l'université. Les élus locaux, départementaux et leurs partenaires engagent ainsi des projets favorisant l'accès à la gare et l'utilisation des vélos et trottinettes notamment pour les enseignants et étudiants de l'université.
Par ces investissements, les partenaires locaux démontrent qu'il est persuadé que la gare du Poirier doit jouer un rôle déterminant pour le développement du territoire sud de l'arrondissement.

Au vu de ces éléments, nous sollicitons de votre haute bienveillance un rendez vous afin d'examiner avec vous les solutions à apporter.

Recevez Monsieur le président nos cordiales salutations.

Dominique SAVARY, Maire de Trith-Saint-Léger
Jean-Claude DULIEU, Conseiller Départemental
Guy Marchant, Président du SIMOUV

Se souvenir pour construire la Paix

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin au premier conflit mondial a été marquée dans la commune par un rassemblement devant le monument aux morts, un dépôt de gerbes et des prises de paroles.

La participation des enfants des écoles à cette commémoration aux côtés des élus municipaux et des dirigeants de la vie associative, en présence des sapeurs pompiers, des membres de la chorale et de la fanfare municipale a mis en exergue la nécessité d'associer la jeunesse dans le combat pour la paix. Après un dépôt de gerbes, Dominique Savary, maire, a déclaré : « *Nous sommes rassemblés ce matin pour nous souvenir de ce qui s'est passé durant les quatre années de la Première Guerre mondiale qui a commencé en 1914 et qui s'est terminée en 1918. Nous sommes rassemblés surtout pour ne plus connaître de pareilles tragédies pour l'humanité. Après 4 ans d'une guerre Mondiale, l'Armistice, c'est-à-dire la fin des combats, est signé le 11 novembre 1918 entre l'Allemagne et les forces alliées, dont la France. Cela peut nous paraître loin, lorsque nous regardons à la télévision, les images de ce conflit meurtrier. Elles sont en noir et blanc. Mais n'oublions jamais que sur ces images ce sont nos arrières grands-pères que l'on voit vivre ou plutôt survivre terrés dans des tranchées affrontant le froid, la boue et le tonnerre de feu qui s'abattait sur eux jour après jour. Ils étaient jeunes, ils étaient paysans, ils étaient ouvriers, ils étaient instituteurs. Ils étaient trithois, ils étaient bretons, ils étaient auvergnats, ils venaient d'ici, ils venaient aussi du Sénégal et d'Afrique du Nord. Ils ont servi de chair à canon. Ils furent envoyés à la boucherie. Ces hommes, nos arrières grands-pères qui avaient de la douceur dans le coeur ont été obligés d'embrocher d'autres hommes avec des baïonnettes accrochées au bout de leurs fusils.* » Le premier magistrat ajouta : « *10 millions de morts, militaires et civils, vingt millions de blessés, c'est le terrible bilan humain de ces quatre années de guerre, synonymes de terribles souffrances. Mais comment en est-on arrivé à cette première guerre mondiale? C'est d'abord le nationalisme qui est la cause de ce conflit. Comment ne pas citer Jean Jaures qui dénonça avec force ce nationalisme et comment ne pas rappeler que Jean Jaurès fut assassiné pour avoir défendu la Paix. En 1914, à la veille de la guerre, la question se pose : quelle puissance dominera le monde et contrôlera ses richesses ? En écho à cette question. Comment ne pas citer aussi Anatole France qui écrivait « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels. » Pendant ces quatre années de guerre, alors que les hommes s'entretuaient, les femmes travaillaient dur dans les champs ou à l'usine, elles furent aussi ne l'oublions pas, les victimes de la guerre.* » Et de conclure : « *Aujourd'hui, l'Allemagne et la France sont en paix. Nos deux nations sont même devenues des moteurs de l'Europe. Avec d'autres états, nous avons pris conscience des valeurs communes de notre civilisation : la dignité humaine, le respect des libertés de croyance et d'opinion, la recherche du progrès. Ces valeurs, nous devons les affirmer haut et fort et les défendre ensemble.* »

En introduction à cette cérémonie, Gilbert Van Lierde, Président du Cartel des Anciens Combattants, a rappelé les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'armistice et les enfants des écoles ont exprimé en conclusion les conditions de vie des soldats en lisant des extraits de lettres d'époque. A l'issue des quelques phrases prononcées par les enfants, La Marseillaise a résonné, chantée par les membres de la chorale municipale et les élèves.

En avant la musique

La fanfare municipale a donné son concert de Sainte Cécile sur la scène du Théâtre des Forges René Carpentier. Les musiciens ont dédié leur prestation à Ludovic Lahoche, trompettiste, décédé au mois de juin dernier. Ils ont eu une pensée émue pour Gaston Delhaye et Claude Olivaux, anciens musiciens décédés cette dernière période. Serge Leclercq, président de la fanfare municipale, après avoir assuré de son soutien la famille des défunts a présenté le programme de cette édition 2021 de ce concert annuel. Des morceaux classiques comme Concerto d'Amore de Jacob Dehan ont alterné avec des morceaux plus modernes comme My Way de Claude François et Jacques Revaux. À l'issue du concert Daniel Degorgue et Bernard Malaquin furent décorés pour 65 années d'activité musicale. Dominique Savary, Maire, a félicité les récipiendaires pour leur fidélité au pupitre. Il a également remercié l'ensemble des musiciens pour l'image positive qu'ils donnent de la Ville au travers leurs différents concerts.

Les choristes ont donné de la voix

La Chorale Municipale présidée par Marcel Mahieux a retrouvé à l'occasion de son concert de Sainte-Cécile la scène du Théâtre des Forges René Carpentier. Sous la direction de Stéphane Libert, les choristes ont donné de la voix pour le plus grand plaisir des mélomanes présents. Ce concert a été dédié à Marie-Christine Lionne, Marie-Christine Jouet, Renée Hôte et Claude Olivaux décédés dernièrement. « Leurs voix résonnent toujours dans nos coeurs » ont déclaré conjointement Marcel Mahieux et Dominique Savary, Maire. Les chants interprétés lors du concert furent empruntés au répertoire francophone : Adamo, Didier Barbelivien, Jean-Jacques Goldman, Jean Ferrat, Jacques Brel étaient au programme. A l'issue de ce concert, le premier magistrat de la commune félicita chaleureusement les choristes pour leur prestation et la belle image qu'ils donnent de la Ville lors des concerts intra et extra muros. Il félicita également les médaillés pour leur fidélité à notre chorale.

Les médaillés : breloque argentée, 5 ans de présence : Christine Agogué - Christelle Chopin - Chantal Floquet - Isabelle Harrad - Guy Hollenfeltz - Marie-Noëlle Lacquement - Martine Lelong - Nadine Prévot. Breloque argentée pour 10 ans de présence : Julien Brassart - Annie Brasseur - Marcelle Bury - Josiane Delattre - Mauricette Sergent. Médaille d'honneur argentée pour 30 ans de présence : Pierre Chatelain - Martial Delgrange - Gisèle Lemoine - Jean Libert.

Une Sainte Barbe dignement célébrée avec les sapeurs pompiers

L'édition 2021 de la réception de Sainte Barbe restera sans nul doute dans les annales puisqu'elle s'est déroulée en présence de Jacques Houssin, président du Service Départemental Incendie et Secours, de Gilles Grégoire, contrôleur général et de Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental et de Dominique Savary, Maire. Après un dépôt de gerbes au pied de la stèle érigée à la mémoire des sapeurs pompiers décédés, Olivier Duhaut, chef de centre, a détaillé les interventions effectuées cette dernière période. Ces interventions témoignent de l'utilité de notre caserne et de l'efficacité des sapeurs pompiers. C'est un message de gratitude que Dominique Savary, Maire a d'ailleurs adressé aux soldats du feu rassemblés. Il a aussi salué la présence du président du SDIS et du contrôleur général en déclarant : « *votre présence est à la fois un honneur pour nous tous et une reconnaissance du bon travail qui est effectué ici.* » Monsieur le Maire s'adressa également aux Jeunes Sapeurs Pompiers en ces termes : « *Je voudrais vous dire que cette formation qui vous est dispensée constitue un atout considérable. Profitez donc de cette formation, travaillez-y d'arrache-pied en y prenant du plaisir. École de JSP se conjugue avec école de la citoyenneté et citoyenneté se conjugue avec Trith-Saint-Léger.*» À l'issue des prises de paroles, cette cérémonie fut marquée par la remise des distinctions.

Médailles de l'UNION : 15 ans, Benoît Filmotte - 30 ans, Isabelle Vivet - Fin de carrière, Fabrice Lis. Médailles de la fédération nationale : 10 ans, Benoît Filmotte, James Vanhestraenten, Florent Houairi, Sandrine Berrier - 30 ans Isabelle Vivet.

Médailles jeunesse et sports pour engagement depuis 2006 dans l'encadrement des Jeunes Sapeurs Pompiers : Sergent-chef Cédric Berrier - Lieutenant Olivier Duhaut.

DE L'UTILITÉ DU BAFA

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer des enfants et des adolescents en centres de loisirs et séjours de vacances. Triscope a rencontré deux jeunes trithois qui mettent en avant l'utilité du BAFA dans leur parcours professionnel.
Portraits croisés de Ziann Vauquier et Margot Gauchy :

Ziann Wauquier

Triscope : quelle est votre expérience par rapport au BAFA?

Ziann Wauquier : j'ai passé le BAFA il y a un an, incité au départ par les avantages octroyés ici à Trith : aide à l'inscription, aide pour le stage pratique en Accueil Collectif des Mineurs ainsi que pour la session d'approfondissement. L'obtention du BAFA m'a permis de travailler pour les ACM, en séjour de vacances, en garderie périscolaire et pour l'accueil du mercredi. Je ne vous cache pas que le BAFA m'a apporté de l'aide financière dont j'avais vraiment besoin.

Triscope : Outre cette aide financière, le BAFA vous a-t-il apporté quelque chose dans votre parcours de vie ?

Ziann Wauquier : « Après avoir passé un Bac pro, j'ai fait un an en STAPS et j'ai changé d'orientation dernièrement puisque j'ai passé le concours pour entrer dans la police nationale. Ma formation BAFA m'a incontestablement aidé à avoir confiance en moi. J'ai dépassé une certaine timidité. J'invite les jeunes à passer le BAFA.

Margot Gauchy

Triscope : Pourquoi avoir passé le BAFA ?

Margot Gauchy : j'ai passé le BAFA pour avoir une première expérience dans le domaine de l'animation au contact des enfants. J'ai d'abord été aide-animatrice à l'accueil Collectif des Mineurs. Cette expérience m'a plu. J'ai donc passé avec succès les différents stades de la formation, à savoir : la base théorique, la pratique puis le perfectionnement. À cette époque, j'avais 17 ans. J'ai obtenu mon Bac Accompagnement Soins et Services à la Personne puis j'ai passé mon diplôme auxiliaire puériculture. Le BAFA m'a aidé dans ce parcours de formation.

Triscope : Et aujourd'hui le BAFA ça vous sert à quoi?

Margot Gauchy : À la fin de mes études, j'ai travaillé pour la Ville à l'école maternelle Jean Macé pour les pauses méridiennes et en garderie périscolaire. Je peux dire que le BAFA m'a mis le pied à l'étrier. Aujourd'hui, j'ai beaucoup plus d'assurance. Je communique mieux avec les différents publics et j'ai acquis de l'autonomie dans mon travail.

Le BAFA c'est :
une session de formation générale (de 8 jours) qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animateur; un stage pratique (de 14 jours minimum) qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation ; une session d'approfondissement (de 6 jours) ou de qualification (de 8 jours) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

Pour toutes informations complémentaires : service jeunesse, mairie de Trith-Saint-Léger :

03 27 23 75 00

Du jardin à l'assiette

Les élèves du Lycée hôtelier Léonard de Vinci avec le soutien de la direction de l'établissement et de l'équipe enseignante ont créé un jardin de fleurs comestibles et de plantes aromatiques. L'objectif de cette initiative est d'utiliser ces produits dans les productions culinaires du lycée. Différents espaces vont être créés pour mettre en place les fleurs, les aromates et un mini-potager. Un composteur sera également installé pour récupérer les déchets des cuisines. Afin de lancer ce projet, deux plantations symboliques furent effectuées en présence de Dominique Savary, Maire, qui félicita les élèves et leurs enseignants pour cette initiative.

Bravo aux diplômés

Les élèves du lycée hôtelier qui ont passé avec succès les épreuves du baccalauréat ou du Certificat d'Aptitude Professionnelle en juin dernier ont reçu leurs diplômes au cours d'une réception organisée dans l'établissement. Malika Yahiaoui, adjointe au Maire, après avoir excusé Dominique Savary, Maire, a félicité les élèves, titulaires du Bac ou du CAP. Le Proviseur, Bertrand Deshays, a salué de belles réussites, avec mention pour nombre d'entre eux, et a remercié les enseignants de leur engagement à leurs côtés dans des conditions peu évidentes au regard du contexte sanitaire de ces deux dernières années.

Le «monde marin» au programme de l'ACM

L'Accueil Collectif des Mineurs et le LALP ont fonctionné pendant les vacances de Toussaint accueillant les petits et leurs aînés.

Les équipes de direction et d'animation ont encore une fois rivalisé d'imagination pour préparer et organiser des activités variées durant les vacances de la Toussaint.
Parmi les activités proposées aux petits du centre maternel figuraient notamment au programme : la création de guirlandes d'animaux marins, des séances piscine, des spectacles de magie, la création de costumes pour Halloween, la participation à des parcours de motricité, ainsi que des activités manuelles sur le thème du monde marin… Les plus grands du centre primaire ont eu, quant à eux, l'occasion de visiter le musée de la mine à Lewarde, d'assister à des projections de films et de participer à différents jeux et séances sportives. Des structures gonflables géantes installées salle Jacques Anquetil leur ont donné l'occasion aussi de passer de bons moments entre copains et copines. Malika Yahiaoui, Adjointe au Maire, chargée de la jeunesse, et Marie-Dominique Dumez, Conseillère Municipale, ont constaté l'enthousiasme des enfants à participer à ces activités. Durant cette période, les adolescents n'étaient pas oubliés. Ils se sont affrontés pacifiquement au Laser Game, au Bowling, au Ping-Pong. Ils ont également participé à des séances de jeux de Wii et dans un autre domaine, à des séances piscine.

Merci Hakim et Sébastien

Les graffeurs, Hakim Nefki et Sébastien Chevaillier ont conclu leurs créations artistiques dans la ville par une fresque à la salle de sport de l'école Jean Macé. Le travail qu'ils ont effectué à différents endroits de la commune a été positivement remarqué y compris par la presse régionale qui a fait écho de leur talent. A l'issue de leur travail, Hakim et Sébastien ont tenu à souligner que cette expérience trithoise inédite leur a « permis d'avoir des ouvertures professionnelles pour leur avenir » Bon vent donc à Hakim et Sébastien qui laissent de jolies fresques dans la commune.

Séjours à la montagne

Trois groupes de jeunes trithois ont profité des joies de la montagne à Morzine et Val-Cenis. Baptême en hélicoptère, escalade, cani-rando… le rêve est devenu réalité.

Les plus jeunes âgés de 6/10 ans ont séjourné à Prémanon dans le Jura. Au programme de cette semaine vivifiante : accro-branche, randonnée, cani-rando mais aussi visite d'une cave fromagère et de l'espace du monde polaire. Un deuxième groupe composé de jeunes trithois de 11/13 ans a séjourné durant la même période à Montriond à proximité de Morzine. Comme leurs cadets, ils se sont essayés à l'accro-branche. Cette semaine énergisante passée en Haute-Savoie leur a donné également l'occasion de pratiquer l'escalade, le biathlon avec la pratique de la course et du tir laser, le bubble-foot et le mini-golf. Ces jeunes trithois ont profité de ce séjour pour s'oxygéner. Quant aux plus âgés, ceux de 14 à 17 ans, c'est à Val-Cenis dans le département de la Savoie qu'ils ont séjourné. Le temps fort de leur séjour fut sans nul doute leur baptême individuel en hélicoptère qu'ils n'oublieront pas de sitôt. Outre le fait d'avoir pris de l'altitude, ces adolescents ont également pratiqué la via-ferrata, l'accro-branche et découvert la région.

Du samedi 5 au samedi 12 février
séjour ski 2022 : tout schuss…
pour s'inscrire

Pré-Inscriptions jusqu'au 15 décembre sur rendez-vous en mairie au service jeunesse : 03 27 23 75 00 ou en mairie annexe : 03 27 29 94 21.

10/13 ans le centre de vacances « La Troïka » t'ouvre ses portes
La ville organise pour les 10 - 13 ans un séjour en Haute-Savoie à La Chapelle d'Abondance. Logés au centre de vacances « La Troïka » à 200 m du domaines skiable, les jeunes trithois découvriront la pratique du ski alpin au travers de plusieurs séances. Ils auront également l'occasion d'effectuer une randonnée raquette, pratiqueront la descente en luge, la fabrication des igloos, s'initieront au sauvetage de personnes sous la neige et à la conduite d'attelage avec chiens de traineaux…

14/17 ans : connais-tu Châtel en Haute-Savoie ?
La ville organise un séjour d'une semaine pour les 14/17 ans dans la station renommée de Châtel située dans le département de la Haute-Savoie. Les adolescents seront logés dans un centre de vacances à 50m du télésiège et évolueront à 1500 m d'altitude. Toutes les conditions seront réunies afin qu'ils profitent pleinement de 6 séances de 2h de ski alpin.

Festivités de Noël

3 jours de fête pour tous, place Salengro...

pass COVID-19 sanitaire

Vendredi 17 décembre

Navette à 17 h 15 au départ du Poirier

17h30 : Parade de Noël

Samedi 18 décembre

15h30 : Distribution des cadeaux aux enfants Trithois

Navette à 17 h 15 au départ du Poirier

18h00 : Show laser-mapping - face à la Mairie

18h30 : Descente du Père Noël

Dimanche 19 décembre

10h - 11h : Prestation des «ESTRELLAS»

11h - 12h / 14h - 16h : Orchestre festif «Les Clowns»

15h - 18h : Sculpture de ballons et bulles de savon géantes

❄ ❄ ❄ ❄

Du Vendredi 17 au dimanche 19

14h - 19h30 et de 11h à 18h le dimanche

MARCHÉ DE NOËL

MANÈGE GRATUIT POUR ENFANTS

MERCI DE RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES LORS DE CES FESTIVITÉS

ACTION - INNOVATION :
ROMPRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Le Centre Communal d'Action Sociale avec l'association UNICITE mettent en place une action spécifique afin de contribuer à rompre l'isolement des personnes âgées. Camille et Tao, actuellement en service civique, effectueront des visites hebdomadaires chez les personnes âgées qui souhaitent briser un peu de leur solitude. Ces jeunes pourront aider ces personnes à faire les courses, effectuer une promenade, sortir aussi par exemple le chien avec la personne concernée, bavarder, entamer une partie de jeu de société… Il ne s'agit pas de faire à la place de la personne âgée mais de faire avec elle. Cette action est une innovation. Elle permettra sans nul doute aux personnes qui en ont besoin et qui le souhaitent de rompre en partie leur isolement et le sentiment de solitude. Pour bénéficier de ce nouveau service, il faut être âgé d'au moins 65 ans.

Contact CCAS pour s'inscrire : 03 27 25 79 01

AVEC LES SENIORS

A l'initiative de la Ville et du CCAS, les seniors se sont retrouvés à la salle des fêtes le temps d'un après-midi. Au programme : jeux de cartes, jeux de société, collation et convivialité. Elus municipaux, administrateurs du Centre Communal d'Action Sociale et Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental ont salué les seniors en partageant ce moment.

AVEC LES ATHLÈTES DE LA COT

179 athlètes sont adhérents à la COT Athlétisme. 88 femmes - 91 hommes, qui s'entraînent chaque mercredi et vendredi de 18h30 à 21h. Le club ouvre également ses portes aux jeunes. 29 d'entre eux âgés de 12 à 18 ans s'entraînent avec les adultes alors que leurs cadets de moins de 12 ans fréquentent assidûment l'école d'athlétisme le samedi de 14h à 15h30. Au programme des différents entraînements : mouvements de remise en forme, saut en longueur et en hauteur, endurance, fractionnée, préparation des courses sur route… Le club propose également l'activité marche nordique chaque dimanche matin. L'assemblée générale, qui s'est tenue dernièrement a validé plusieurs projets dont l'organisation d'un rassemblement départemental de marcheurs (marche nordique), la création d'un cross à proximité du stade et l'organisation du meeting Valentin Labalette.

Le bureau : président : Didier Dubuisson - vice-président : Sébastien Moreau - secrétaire : Isabelle Dubuisson - secrétaire adjointe : Lidwine Lejay - trésorier : Philippe Chérubin - trésorier adjoint : Alexis Chérubin.
Les entraîneurs : Jean-Luc Tison - Cyril Eslander - Didier Dubuisson - Alexis Chérubin - Thibault Boulet - Antoine Le Maignet.

GUY DUPONT,VÉTÉRAN DE LA COT ATHLÉTISME TERMINE LE SEMI-MARATHON

Si la valeur n'attend pas dit-on le nombre des années, l'expérience est aussi précieuse, voire indispensable, dans beaucoup de domaines comme le sport par exemple. Ainsi, dernièrement, le vétéran du club d'athlétisme, Guy Dupont, 76 ans, s'est aligné sur la ligne de départ du semi-marathon de Cabourg, avec le ferme espoir de terminer cette épreuve de 21,5 kms. Encouragé par les membres de la COT Athlétisme au premier rang desquels Didier Dubuisson, président, et Jean-Luc Tison, entraîneur. Guy Dupont a « avalé » chaque kilomètre pour terminer l'épreuve en 2h36 sous les vivats en son honneur. La piste d'athlétisme Jacques Michon du complexe sportif Jean-Marie Canonne serait-elle source de jouvence…? La réponse en chaussant les baskets !
D'autres athlètes ont également participé cette dernière période à des courses longues distances : Marathon du Mont Blanc : Sébastien Moreau - Marathon des Sables : Véronique Murzeau, Cyrille Hautecoeur - Triathlon de Deauville/Trail des Templiers : Cyril Eslander - Marathon d'Amsterdam : Philippe Chérubin.

Sur les courts de tennis

186 joueurs ont participé au tournoi Open. 200 parties ont été disputées en trois sets. Antoine Tanfin remporte pour la 6ème fois la victoire en 2ème série hommes. Au chapitre des bons résultats, citons aussi ceux obtenus par Evelyne Dauphin, Ingrid Deman, Marie-Alix Leclercq, Jean-Christophe Delattre et Virgile Proix. Ce tournoi Open a été suivi par l'organisation du tournoi jeunes. 92 joueurs se sont affrontés raquette à la main sur les courts de tennis Michel Gras. A l'issue de cette compétition, Margot Proix, Jade Thuin, Elsa El Hassan, .Simon Desmet, Alexandre Eunocq, et Louis Desmet ont tiré leurs épingles du jeu en accédant ou remportant les finales. Daniel Valentin, président du club a remercié l'ensemble des bénévoles et sponsors qui ont contribué au succès de ces compétitions.

COT Pétanque

un nouveau président

Laurent Chevalier a été élu président de la COT Pétanque au cours de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue dernièrement.
Le club organisera le 1er mai prochain le Prix de la Ville et un concours le 15 août. Outre le nouveau président, les membres du club ont élu Cédric Bisiaux au poste de secrétaire et Sylvie Chevalier au poste de trésorière.

Connaissez-vous Phoenix du Clos Maldav ?

Les habitants du quartier du Calvaire et particulièrement ceux de la rue de l'humanité pourraient répondre « *oui nous connaissons Phoenix du Clos Maldav c'est le chien de Jean-Marc Drag.* »

Jean-Marc est le trésorier de la société de chasse. Depuis qu'il a fait valoir ses droits à la retraite, il s'est découvert une nouvelle passion en participant à l'épopée du Clos Maldav en présentant son chien, épagneul Bleu de Picardie, à différentes expositions et concours. Jean-Marc explique «*Novice dans le domaine des concours, j'ai suivi la bande des Bleus du club CEPPA (Club de l'Epagneul Picard et Pont-Audemer), en commençant par les expositions canines*». Et de présenter son protégé : « *C'est un chien rustique qui n'a pas peur d'affronter les climats les plus rudes. Il a une bonne finesse de nez et un arrêt ferme* ». Jean-Marc explique : « *Pour les concours de chasse, le chien doit arrêter le gibier dans un champ. Le maître bloque le chien sans parler d'où l'expression au doigt et à l'oeil.* » Phoenix du Clos Maldav a obtenu cette dernière période la deuxième place au concours national d'élevage de sa race, une deuxième place au Championnat de France et une première place au test d'aptitudes naturelles. Suite à ces résultats, le chien est éligible au titre de champion standard de sa race.

LE BEAU GESTE DE L'ASSOCIATION CRASH

L'association CRASH créée en 2000 pour notamment s'opposer à l'extension de l'aérodrome et lutter contre les nuisances sonores a été dissoute. Les responsables de l'association parmi lesquels Christian Berteaux, président, ont remis un chèque- solde de la trésorerie - au comité local du Secours Populaire représentée par Marie-Paule Busin qui a vivement remercié les responsables de Crash pour ce « beau geste qui servira pour faire plaisir aux enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année. » Marie-Paule Busin a brandi le chèque d'un montant de 1180 euros en guise de remerciements. Christelle Chopin, adjointe au Maire, chargée des oeuvres sociales a salué ce geste de solidarité qui a-t-elle dit sera bien utile en cette période de fin d'année.

COMITÉ DES FÊTES DU FORT :
LA PERSPECTIVE DES 40 ANS

Le comité des fêtes du fort fêtera son quarantième anniversaire. C'est la ducasse qui sera organisée du 29 avril au 3 mai qui servira de support aux festivités de cet anniversaire. Réunis dernièrement en assemblée générale, les membres du comité ont fait le point de leurs activités. Ils se sont particulièrement réjouis du succès du repas champêtre organisé au mois de septembre dernier en collaboration avec la Gaule d'Acier et les Pieds Trithois. Au cours de cette réunion annuelle, de vifs remerciements furent adressés à Bernard Laurette et Michel Delépine pour leur investissement au sein du comité durant de nombreuses années. Le bureau renouvelé se compose de la façon suivante :

Le bureau : président : Daniel Clairbaux - vice-présidente : Séverine Waelkens - secrétaire : Nadia Bensaada - secrétaire adjoint : Jérémy Houari - trésorière : Corinne Moyen - trésorière adjointe : Corinne Waelkens - responsable technique : Grégory Brachot - porte-drapeau responsable technique : Eric Delhaye - membres actifs : Marcelle Kerstan - Marie-José Maillard - Christian Durlin - Robert Lagache - Yvon Audin - Philippe Filmotte - Valentin Brachot - Kevin Escalier - Loic Audin - Maxime Gosselin.

LES 40 - 60
ONT ÉTABLI LEUR PROGRAMME

Les membres de L'association des 40 - 60 ont profité de leur assemblée générale pour établir le programme des sorties qui seront organisées l'année prochaine. Celui ci s'établit de la façon suivante : Pairi Daiza, dimanche 3 avril - Les grottes de Han, dimanche 15 mai - nocturne à Sedan, samedi 2 juillet - exposition Floriade à Amsterdam le 10 et 11 septembre. Ce programme sera complété en cours d'année pour le mois de décembre 2022. Cette réunion annuelle a également permis aux 40 - 60 de faire le bilan écoulé et de renouveler le bureau de l'association.

Présidente : Joëlle Dinato - vice-président : Daniel Clairbaux - secrétaire : Jean-Luc Ego - trésorière : Nicole Deborger - trésorière adjointe : Fabienne Giloteaux - membres actifs : Françoise Laurent - Joëlle Damez - Pascale Donnaint - Christelle Audin - Jean-Paul Dubois - Didier Père - Cyril Bruggeman. Contact : 06 78 27 52 11.

HALLOWEEN S'EST INVITÉ SUR LE MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Le marché du dimanche matin a accueilli à l'occasion de la fête d'Halloween, une animation : «Le Magicien et la Maléfique», sculptures de ballons, magie et contes maléfiques étaient au programme.
Cette animation a ravi les grands et les petits.

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT LÉGER :
PEAUFINE SON PROGRAMME

Le comité des fêtes de Saint Léger a préparé son programme pour l'année 2022 : concours de belote en janvier - soirée-repas spectacle en mars-avril - Course de la Paix - concours de pétanque en juin - fête de la musique en juin - fête du quartier début juillet - festivités du 14 juillet - concours de pétanque en septembre - soirée-repas spectacle en octobre - assemblée générale en novembre - arbre de Noël en décembre et tenue d'un chalet de Noël. Ce programme proposé par Jean-Claude Bellanger, président, a été validé au cours de l'assemblée générale du comité qui s'est tenue dernièrement.

Le bureau : président : Jean-Claude Bellanger - vice-président : Jacques Smet - secrétaire : Corinne Bellanger - trésorier : David Mouty - trésorière-adjointe : Yvette Regnaut - membres : Kevin Bellanger - Florent Desoil - Gilberte Mouty - Dominique Regnaut. Avec les bénévoles : Jean-Michel Fardoux - Philippe Drubay - Grégory Koscielniak, Ludivine Defrance, Corinne Fardoux, Jany Ringot

RÉSID'EN FÊTES :
EN ORDRE DE MARCHE

Les bénévoles du comité de quartier Résid'en fêtes ont tenu leur assemblée générale au cours de laquelle Cédric Chopin, président, a proposé le programme d'animations pour l'année à venir. Ce programme, validé par les membres du comité, s'établit de la façon suivante : mars ou avril : Pâques, organisées avec les Comités du Fort, de Saint-Léger, et du comité du Poirier, voire d'autres comités - mai : Soirée à thème et concours de belote - juin : pétanque, festivités du quartier des Artistes, cette année certainement une brocante un samedi en semi-nocturne - octobre : Octobre Rose - novembre : Patates Party et concours de belote - décembre : Marché de Noël, assemblée générale et Arbre de noël du comité. Résid' en fêtes participera également aux manifestations municipales.

Le bureau : président, Cédric Chopin - vice-président : Francis Audegond - secrétaire : Christelle Chopin - trésorière : Nicole Deborger - secrétaire adjointe : Martine Lelong - trésorière adjointe : Colette Audegond. Membres actifs : Boussad Yahaoui - Sabine Dufief - Yannick Audegond - Severine Malaboeuf - Sylvie Gabet - Régine Dumotier - Alexis Chopin - Remy Chopin - Ludovic Froissart

COM'MI'TÉ D'TRITH :
ANNONCE LE PROGRAMME

Les bénévoles de Com'mi'té d'Trith ont établi le programme de leur association au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue dernièrement. Ce programme présenté par Norman Bara a été validé par les bénévoles de la façon suivante : 17 avril : marché du terroir - 15 mai : fête champêtre à l'étang - 3 juillet : brocante rue Henri Durre - 4 septembre : animation en liaison avec la fête foraine rue Roger Salengro - 18 septembre : Clean-up et After ferme des Canolés - 2 octobre : carnaval place Roger Salengro - 6 novembre : fête de la soupe - 20 novembre : assemblée générale. Participation aux manifestations municipales en cours d'année.

Le bureau : président : Norman Bara - vice-présidente : Myriam Vandembeuche - vice-président : Jean-Pierre Gumez - secrétaire : Claudine Petitfrère - secrétaire adjoint : Libre Poste - trésorière : Martine Cunin - membres actifs : Eric Lamorisse - Christophe Bombart - Marie-Thérèse Quedeville - Cécile Lacombe - Anthony-Laetitia Leroy et leurs deux filles - Nathalie et Michel Szabadi - Lise Lambert - Elisa et Alice Szabadi - Gwendolina Tourret - Hervé Meintzelle

AVEC LES PETITS LUTINS

Le collectif «Vivre Ensemble au Poirier», a organisé dernièrement le trail des petits lutins. Météo capricieuse oblige, cette initiative a eu lieu à la salle Jacques Anquetil. Dominique Savary, Maire, a salué les bénévoles et les enfants qui se sont retrouvés le temps d'un après-midi autour d'activités diverses.

Concert « Christmas Jazz »

Un avant-goût de Noël avec l'univers jazz-big band

On ne présente plus Jean-François Durez et son Univers Jazz Big Band qui depuis plus de 20 ans proposent d'excellents concerts. Cette année encore, ces musiciens originaires de la région, ont produit au théâtre des forges René Carpentier, une excellente prestation, avec au programme, un répertoire reprenant les thèmes de Noël.

L'exercice traditionnel de reprises de chansons de Noël n'est pas aisé. Les 18 musiciens de l'Univers Jazz Big Band et la chanteuse Anne Vandamme n'ont pas hésité à se lancer dans l'aventure. Avec des titres comme « Jingle Bells », « Noël blanc » ou des standards de Disney, qu'ils ont interprété avec brio, ces artistes passionnés ont offert au public un joli cadeau de Noël.
D'ailleurs, le répertoire jazz choisi a été brillamment mis en valeur par le groupe mais aussi par l'intervention très attendue des différents solistes qui ont chacun apporté leur touche personnelle à un concert très apprécié.

Tendresse et émotions avec Andre y Dorine

Avec ce spectacle de théâtre gestuel, les spectateurs du théâtre des Forges René Carpentier ont découvert l'univers bien particulier de la compagnie espagnole : Kulunka Teatro. Dans ce spectacle sans parole, le jeu des acteurs, leurs attitudes, la mise en scène, les décors et la musique étaient les seuls moyens d'expression, et cela a fonctionné à merveille. Ainsi, les comédiens sont parvenus à transmettre de nombreuses émotions de cette représentation qui évoquait les aspects de la maladie d'Alzheimer. Cependant, ce sujet grave a été traité avec beaucoup de respect, laissant apparaître à l'occasion de ce beau moment de théâtre, énormément de tendresse.

Concert pop et « Bébés lecteurs » à la médiathèque

Des nouvelles animations se mettent en place à la médiathèque. Ainsi, un atelier « Bébés Lecteurs» favorise la découverte, chez les jeunes enfants, de la lecture, des activités de partage, d'échanges, d'éveil, mais aussi des comptines et des chants. Chaque mois, à la marmothèque, les assistantes maternelles et les jeunes enfants se réunissent pour le plus grand plaisir des Nounous et des bébés.
Le concert Pop dans le cadre du festival « Live entre les livres » a permis aux trithois d'assister à un excellent concert d'un groupe prometteur « The Breakfast Club ». Ce duo lillois va d'ailleurs se produire au prochain Main Square Festival à Arras.

Spectacles et animations jeune public

chansons, théâtre et énigme pour le plaisir de tous

En accueillant des spectacles de tous styles, la ville et le service culturel souhaitent amener, vers les lieux de culture, le public trithois. Avec deux spectacles de chansons pour les enfants (« Nomi-Nomi dans la ville » et « Perds pas la boule Père Noël » de GuiLLaume), du théâtre d'ombres et des marionnettes (avec « Scrooge »), la projection du film d'animation « Le petit vampire » et le rallye enquête de l'auteur Hervé Hernu en médiathèque, un large panel d'activités a réjoui les enfants de la commune.

Avec leurs chansons rock aux airs vitaminés, Nomi-Nomi et son complice Toni-Toni ont enthousiasmé le très jeune public (à partir de deux ans). Dans leurs aventures sonores à la fois loufoques et entraînantes, les deux artistes dépoussièrent la chanson française. Pour leur concert trithois, ils ont présenté des chansons énergisantes qui ont fait plaisir aux bambins.

Dans un style différent, la représentation de théâtre d'ombres et de marionnettes « Scrooge », s'adressait aux adultes et aux grands enfants. Tiré d'une adaptation d'un conte de Noël de Charles Dickens, ce spectacle remarquable par le jeu des comédiens, la scénographie dynamique, les masques superbement confectionnés a permis au public de passer un agréable moment.

Durant les vacances de la Toussaint, la traditionnelle projection a donné à tous, l'occasion d'apprécier le film d'animation, « Le petit vampire ». Un autre rendez-vous pour les jeunes avait été fixé, pendant ces congés, cette fois à la médiathèque Gustave Ansart, qui s'était transformée en scène de crime. L'auteur de roman pour la jeunesse, Hervé Hernu, qui a participé à la première édition du salon du livre « les forges obscures », avait disséminé dans les différents secteurs de la médiathèque des indices permettant de résoudre une énigme. Cette animation originale a suscité l'intérêt de l'ensemble des participants qui, durant une heure, se sont transformés en formidables enquêteurs.

Enfin, la représentation la plus attendue par les enfants était, sans contestation possible, le concert de Guillaume. Inutile de présenter cet artiste qui intervient dans les écoles de la ville et qui proposait ses compositions, toutes parfaitement connues de l'auditoire. Dans une ambiance dynamique, le public a repris en chœur toutes les chansons. Assisté d'Oscar, Guillaume, la guitare à la main, a ainsi enchanté ses fans avec les titres de ses deux albums : « Une tartine au chocolat » et « Meuh », et leur a offert un beau cadeau de Noël…

[Tribune libre...]

Conformément au réglement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith-Saint-Léger au coeur

Elus de la majorité au Conseil Municipal, nous soutenons pleinement l'initiative de Dominique Savary, Maire, d'avoir organisé une réunion en invitant des riverains de LME en présence de la direction de l'usine concernant le rejet de particules blanchâtres. Cette réunion a été l'occasion de rappeler que l'emploi et la qualité de l'environnement doivent aller de pair. Le compte-rendu de cette réunion a été publié dans le numéro de Triscope du mois d'octobre. La direction de l'usine s'est engagée à mettre en place un échéancier d'aménagement et d'investissement afin que cessent ces rejets. Le détail de ces mesures a intégralement été publié dans le numéro de Triscope d'octobre. Sur proposition de Dominique Savary une nouvelle rencontre se tiendra pour constater les progrès réalisés. Dans un autre domaine, les salariés de l'usine ont pâti de l'arrêt de l'aciérie. Notre soutien leur est acquis et les services municipaux restent à leur disposition comme à l'ensemble de la population.

Les élus de la majorité

Ensemble TSL

Les incidents successifs de la LME nous inquiètent. Nous soutenons les ouvriers de l'Aciérie au chômage suite à la découverte de radioactivité. Nous respectons l'attachement des travailleurs à leur usine et reconnaissons l'utilité de leur travail. Mais soyons clairs La qualité de l'air est notre préoccupation à tous, pour tous. Il est hors de question en 2021 de sacrifier notre santé et celle de nos enfants. Nous exigeons de toutes les entreprises du territoire le respect des normes environnementales en toute transparence. Nous dénonçons toute négociation en catimini soit disant pour « le bien général ». Nous nous considérons comme seuls maîtres de notre destin. Nous saluons la réactivité des Trithois qui ont initié une pétition après la manœuvre du maire pour étouffer l'affaire des poussières. Ils ont été honteusement exclus de la réunion du 23 octobre alors qu'ils étaient venus chercher légitimement des explications. Nous exigeons qu'ils soient conviés aux réunions à venir.

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

J'ai assisté à une séance de football animée par des joueurs du VAFC suivie d'un goûter avec les enfants. J'ai vu des regards qui donnent, des regards qui s'émerveillent et admirent. Etre curieux, ouvert, disponible et attentif à cet ici et maintenant, ce peut être milles choses de la vie quotidienne, des enfants qui jouent, des enfants qui voient pour la première fois, etc. J'ai également remarqué l'absence des élus de la Commission des sports, excepté le vice président du club, d'autres occupations ou indifférences. Être présent, c'est aussi accorder de la valeur. Dans un monde de plus en plus agité, prendre le temps de poser son attention c'est respecter et quitter une forme de superficialité. Un rappel de notre programme : «ENCOURAGER ET SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ». Je remercie la COT football pour cette invitation, pour l'accueil, pour cette belle initiative et j'encourage notre municipalité à soutenir nos associations. Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Michel DEFRANCE

[Sur l'agenda, prenez note...]

Mardi 14 Décembre :
C.O.T. Judo
Assemblée Générale et arbre de Noël, Salle des Fêtes du Centre de 16 h à 21 h

Mercredi 15 Décembre :
Club Féminin / Club Harmony
Arbre de Noël au Château Alnot de 13 h 30 à 19 h

Mercredi 15 Décembre :
Les Pieds Trithois
Pot de fin d'année des Marcheurs du mercredi, salle des Fêtes du Centre de 14 h à 17 h 30

Jeudi 16 Décembre :
Amicale des Retraités de la Ville
Distribution des colis de Noël, au Château Alnot, foyer des anciens de 15 h à 16 h

Samedi 18 Décembre :
Comité des Fêtes du Fort
Arbre de Noël et repas, salle du Château Alnot

Dimanche 19 Décembre :
Les Pieds Trithois
Pot de Fin d'année des Marcheurs du dimanche, salle des Fêtes du Centre de 8 h à 12 h

Jeudi 23 décembre :
Secours Populaire
Distribution de denrées salle des Fêtes du Centre de 9 h à 16 h

Mardi 4 janvier :
Club Harmony
assemblée générale, salle du foyer au château Alnot à 18h

Samedi 8 janvier :
COT Athlétisme
Pot de l'an 2022 salle Jacques Prévert à 17h

Samedi 8 janvier et dimanche 9 janvier :
COT Football
Tournoi salle Gilbert Huguet

Dimanche 9 janvier :
Les Pieds Trithois
Pot du nouvel an, salle Jacques Prévert, la matinée

Dimanche 9 janvier :
Comité des Fêtes de St Léger
Bourse aux vêtements de ski

Lundi 10 janvier :
Service Municipal des sports
Réunion Course de la Paix, salle du château Alnot à 18h

Mercredi 12 janvier :
Club féminin du centre
Assemblée générale, salle du foyer au château Alnot à 18h

Mercredi 12 janvier :
Secours Populaire
vente de chéquiers, maison des permanences de 14h à 15h

Jeudi 13 janvier :
Amical des Anciens de PSA
Pot de l'an 2022 et galette, salle des Fêtes du centre

Samedi 15 janvier :
Femmes Solidaires
Repas des voeux, salle du château Alnot à 12h

Samedi 15 janvier :
Amicale des décorés de la médaille du travail
Galette des rois, salle Jacques Prévert

Samedi 15 janvier :
Comité des fêtes de Saint Léger
Concours de belote, salle des fêtes à 16h

Jeudi 27 janvier :
Secours Populaire
Distribution de denrées, salle des fêtes du centre

Dimanche 30 janvier :
Le Squale Trithois
Assemblée générale, salle des Fêtes du Centre

>Arrêt technique du centre nautique Marcel Robert :

le centre nautique sera fermé du **20 décembre inclus au 7 janvier** inclus.

>Commerce - artisanat :

En raison des fêtes de fin d'année, le marché hebdomadaire du dimanche matin, place de la Résistance - face à la mairie - n'aura pas lieu le 26 décembre 2021 et le 2 janvier 2022. Reprise le dimanche 9 janvier 2022

>N'oubliez pas les paroles :

Laetitia Haudiquet Verquin sera avec son fils sur France 2 dans l'émission

« N'oubliez pas les paroles » le 20 décembre.

Bien être animal : La **stérilisation** est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le **chat** est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.

Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon des animaux. Pour le bien-être animal et stopper la prolifération des chats errants, la stérilisation est indispensable.

A l'affiche

pass COVID-19 sanitaire

Théâtre des Forges René Carpentier

Cabaret rock vintage, chanson électrique

/// Dimanche 16 janvier à 16h00

Les Swingirls : "surVOLTées" :

Retrouvons les trois pin-up mordues de swing, de métal, d'électro et de pop, tout ça dans la plus pure tradition du rock (enfin la leur) venues en 2019, au théâtre des Forges René Carpentier.

Ce trio (sans tabou, libertaires et violemment joyeuses), machine de guerre rétro-électrique... reste dans la continuité de son précédent spectacle : elles sautent sans parachute d'un rock libertin à des comptines glaçantes, en passant par le zouk et le disco-dance-floor et embarquent le public dans leurs compositions originales et débridées.

Avec : Betty-Lou (accordéon, chant, claviers) ; Jean (guitares, chant, banjo, mandoline) ; Mary (violon, batterie, chant, percussions). Coproduction et partenariat : Théâtre municipal de Grenoble, Théâtre en Rond de Sassenage, SMAC La cordonnerie - Romans ; mise en scène : Carlo Boso, Alain Bertrand et Elisabeth Buxhoeveden ; Direction visuelle : Mlle Théo Legrand ; Ecriture, composition et arrangements : Caroline Ruelle, Violaine Soulier, Marianne Girard ; Régie son : Frédéric Finand ; Régie lumière : Julie Berthon et Gil Ribes

Tarif : 6,00 €

€

Concert

/// Vendredi 28 janvier à 20h30

Olivia Ruiz : "Bouches cousues"

Derrière l'interprète de « La femme chocolat » ou plus récemment de « Mon corps mon amour » se cache une femme délibérément empreinte de ses racines et cherchant à reconnecter les fils arrachés par l'histoire de l'exil. Un concert comme un voyage poétique sur la thématique dessinée par Olivia dans « Bouches cousues » : le déracinement et la quête identitaire.

avec : Olivia Ruiz (chant), Vincent David (guitare, ukulélé), Franck Marty (nyckelharpa, tiple, charango, scie musicale), David Hadjadj (claviers, trompette, trombone), Mathieu Denis (contrebasse). Production : Astérios Spectacles ; mise en scène : Jérémie Lippmann ; création en association avec le Théâtre + Cinéma - Scène nationale Grand Narbonne ; reprise de création avec le soutien du Théâtre Molière Sète, Scène Nationale Archipel de Thau ; avec le regard bienveillant de Julien Bouffier. - **Tarif : 9,60 €**

Concert

/// Samedi 5 février à 19h00 et dimanche 6 février à 16h00

Orchestre des anciens musiciens du 43ème R.I. de Lille

L'Orchestre des anciens musiciens du 43ème R.I. de Lille réunit une soixantaine de passionnés ayant fait partie de cette formation si chère au cœur de la population des hauts-de-France.

Sous la Direction de Joel FERNANDE et d'Albert JONVILLE, chefs emblématiques de l'époque de la conscription, l'Orchestre revisitera ses plus belles pages musicales.

Un programme allant des célèbres marches militaires aux reprises plus modernes de variété vous entrainera dans cette époque de camaraderie, de patriotisme et de culture si chères aux hommes et aux femmes composant cette formation dont la réputation internationale n'est plus à faire. **Gratuit**

>INFOS & RÉSERVATIONS

Service culturel - Rue Sautter - Hameau du Poirier - Tél : 03 27 24 69 20

MERCI DE STATIONNER SUR LA PLACE A PROXIMITE DU THEATRE

Licence n°1 : 1029278 - Licence n°3 : 1029279

Toutes les manifestations sont soumises à d'éventuelles mesures gouvernementales concernant la pandémie et notamment la présentation du « Pass Sanitaire ». Le port du masque sera obligatoire

Médiathèque «Gustave Ansart»

Après-midi jeux adultes :

///Mardi 14 décembre

« Noël au grenier »

///Mercredi 15 décembre à 10h00

Spectacle de marionnettes à fils

Par la Compagnie Mariska

Pour les niveaux maternel et primaire à partir de 3 ans.

Entrée gratuite sur réservation.

« Bébés lecteurs »

///Vendredi 17 décembre de 10h00 à 11h00

Atelier destiné aux assistantes maternelles

« Heure du conte »

- Chaque mercredi (hors vacances scolaires) de 10h00 à 11h00 pour les enfants de 2 et 3 ans
- Chaque mercredi (hors vacances scolaires) de 11h00 à 12h00 pour les enfants de 3 à 6 ans

Bibliothèque du Poirier

Après-midi jeux adultes :

///Jeudi 16 décembre

>INFOS & RÉSERVATIONS

Rue Berlioz

Tél : 03 27 41 34 73